

Le conseil d'administration de la Cnaf a émis un avis défavorable sur le PLFSS 2019

Réuni le 2 octobre, le conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales a rejeté le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019.

Les administrateurs se sont exprimés sur le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 avec une majorité de positions défavorables par 18 voix contre (3 CGT, 3 FO, 3 CFDT, 2 CFE-CGC, 2 Personnalités qualifiées, et 5 Unaf), 14 prises d'acte (2 CFTC, 3 CPME, 6 Medef, 2 Personnalités qualifiées et 1 profession libérale) et 3 voix pour (U2P).



Contact presse

*Virginie Rault
01 45 65 68 84
presse@cnaf.fr*